



**23-24-25 AOÛT 2019**  
**PARC DU**  
**CINQUANTENAIRE**



#### CONTACT ÉDITEURS

Charlotte VAN DRIESSCHE  
exposants@brusselsgamesfestival.be  
GSM : +32 (0)494/83 66 23

#### Nicolas KOENIG

exposants@brusselsgamesfestival.be  
GSM : +32 (0)472/59 03 74

#### SERVICE FACTURATION

Xavier HENROTAY  
finances@brusselsgamesfestival.be  
GSM : +32 (0) 472 46 37 85

#### COMMUNICATION

Tanju GOBAN  
tanju@brusselsgamesfestival.be  
GSM : +32 (0) 496 62 93 71

#### UNE ORGANISATION DE LUDIRIS ASBL

Avenue de Stalingrad 24  
1000 Bruxelles  
N° entreprise : 0542.475.171  
info@brusselsgamesfestival.be  
www.brusselsgamesfestival.be

#### COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN : BE11 7310 3677 0348  
BIC : KREDBEBB

#### Suivez-nous sur :



BrusselsGamesFestival



@BGamesFestival #BGF7

## RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

### VOLET ÉDITEURS/DISTRIBUTEURS

Réservez votre stand et participez à la 7ème édition du Brussels Games Festival, un événement gratuit, chaleureux, populaire et convivial, pour tous les publics et toutes les générations : familles, amateurs de jeux, joueurs aguerris, occasionnels ou tout simplement curieux, mais aussi professionnels du champ social, éducateurs, pédagogues, logopèdes/orthophonistes, enseignants...

Moment festif mais aussi éducatif et citoyen, le Brussels Games Festival met en valeur la dimension sociale, humaine et relationnelle du jeu.

Pour vous inscrire, merci de compléter le formulaire électronique disponible sur la page « Devenir exposant » du site du Brussels Games Festival : <https://brusselsgamesfestival.be/exposant/>

Pour tout renseignement complémentaire, Charlotte ou Nicolas se feront un plaisir de vous répondre par e-mail via l'adresse : [exposants@brusselsgamesfestival.be](mailto:exposants@brusselsgamesfestival.be)

### 1. MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'exposant s'engage à être présent du vendredi 23 au dimanche 25 août 2019, et à assurer une présence continue sur son stand :

- de 15h00 à 20h00 le vendredi 23/08
- de 11h00 à 20h00 le samedi 24/08
- de 11h00 à 19h00 le dimanche 25/08

L'installation du stand doit être terminée et les véhicules évacués du site le vendredi 23 août avant 14h30. En fin de journée, les véhicules ne pourront accéder au site qu'après autorisation de la police.

### ÉCÉANCES ET AVANTAGES

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du bulletin de participation complété et paiement effectué avant le **15 juin 2019**.

En cas d'inscription et paiement anticipatifs **avant le 15 mai 2019**, l'exposant bénéficiera d'un tarif préférentiel.

L'inscription ne sera validée que sous réserve d'emplacements encore disponibles. Les emplacements définitifs seront accordés par ordre d'arrivée des inscriptions en règle de paiement.

Le montant de la location est dû dès la signature et suivant les modalités énoncées sur le formulaire d'inscription. A défaut de règlement aux échéances indiquées, Ludiris asbl pourra considérer sans autre formalité l'adhésion comme résiliée.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de retard de l'exposant. Le solde du montant de la facture reste en toute circonstance dû par l'exposant.

## TARIFS DE LOCATION

DESCRIPTION	AVANT LE 15 MAI	APRES LE 15 MAI
Emplacement vide (1)	120 €	180 €
Stand équipé (2)	300 €	400 €
Stand non équipé (3)	200 €	300 €
Table (4)	20 €	20 €
Chaise (5)	5 €	5 €
Formule repas (6)	8 €/personne	8 €/personne

(1) Ce prix comprend :

- une surface au sol de 12m<sup>2</sup> maximum (à préciser à l'inscription)
- un espace de stockage pour les 2 nuits : vendredi à samedi et samedi à dimanche (dans la limite de l'espace disponible) ;
- la mention du nom et/ou du logo de l'exposant sur nos supports de communication (site internet et programme).

(2) Un stand équipé comprend :

- une surface de 9m<sup>2</sup> sous tente, comprenant 3 tables et 12 chaises
- un espace de stockage pour les 2 nuits : vendredi à samedi et samedi à dimanche (dans la limite de l'espace disponible) ;
- la mention du nom et/ou du logo de l'exposant sur nos supports de communication (site internet et programme).

(3) Un stand non équipé comprend :

- une surface de 9m<sup>2</sup> sous tente, SANS mobilier
- un espace de stockage pour les 2 nuits : vendredi à samedi et samedi à dimanche (dans la limite de l'espace disponible) ;
- la mention du nom et/ou du logo de l'exposant sur nos supports de communication (site internet et programme).

(4) Prix à l'unité. Tables de 1,20m x 0,70m.

(5) Prix à l'unité

(6) Une formule repas équivaut à un sandwich à midi + 1 boisson froide + 1 boisson chaude pour le samedi et le dimanche (PAS de repas prévu le vendredi)

Les montants s'entendent « tout compris », l'organisateur n'étant pas assujetti à la TVA.

**L'exposant fournit, avant le 1er août 2019, par voie postale, 1 boîte de jeu par table animée lors du festival.**

Pour un stand vide/équipé/non équipé, l'exposant offrira 3 jeux. Les jeux offerts devront faire partie des jeux présentés sur le stand de l'exposant et seront mis à la disposition de Ludiris asbl, organisatrice de l'événement. Ces boîtes seront utilisées pour remercier les bénévoles, les offrir comme lots dans des concours ou seront destinées à rejoindre la ludothèque de l'association.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les demandes de participation sont reçues sous réserve d'examen. Ne seront admis à participer au Brussels Games Festival que les exposants qui, après le renvoi de leur bulletin, recevront une facture de Ludiris asbl. Le refus des organisateurs est sans appel et ne doit pas être motivé.

Durant le montage et les heures d'ouverture du festival, les organisateurs pourront exclure tout exposant qui ne respecterait pas le présent règlement, ne présenterait pas de produits conformes au thème de l'événement ou qui troublerait le bon ordre de celui-ci, sans qu'il puisse être réclamé ni remboursement, ni dédommagement.

Les demandes contenant une réserve ou incomplètement remplies ne seront enregistrées qu'à titre provisoire et sans engagement de Ludiris asbl.

### **DISPOSITIONS SPÉCIALES**

Si un cas de force majeure ou des causes indépendantes de l'organisation empêchent la tenue du festival ou exigent d'en modifier les dates, les paiements déjà effectués par les exposants pourront être remboursés après déduction des frais et dépenses engagés par les organisateurs de l'événement. De telles circonstances se présentent notamment dans le cas d'événements politiques et économiques imprévus, de décisions des autorités, d'un retrait d'autorisation. Dans ces cas, les organisateurs n'endossent aucune responsabilité.

### **CONDITIONS DE VENTE**

Les jeux en démonstration peuvent être vendus sur le stand de l'exposant ou sur les stands de boutiques partenaires, selon des modalités à définir avec les boutiques présentes pendant le festival. Les organisateurs ne prennent aucune commission sur ces ventes.

### **HÉBERGEMENT**

L'exposant bénéficiera d'un tarif préférentiel d'hébergement auprès de nos partenaires hôteliers, dans la limite des disponibilités. Des solutions à moindre coût seront proposées sur demande. Merci de prendre contact avec Charlotte, notre responsable Exposants.

### **ASSURANCE**

Il appartient à l'exposant de souscrire, à ses frais, auprès de son assureur, toutes assurances couvrant les risques que ses biens, lui-même et son personnel encourent, ou font courir à des tiers. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage de tout ordre.

### **VADE-MECUM**

Les exposants se conformeront aux dispositions contenues dans le vade-mecum qui leur sera remis par e-mail quelques jours avant le festival et qui comporte les renseignements techniques généraux concernant le festival et les instructions relatives à l'aménagement des stands.

## **2. COMMUNICATION**

Des affiches et des flyers sont imprimés pour la promotion du festival. Depuis l'an dernier, nous imprimons et diffusons également des dépliants informant le public des divers événements que nous proposons durant l'année (Brussels Games Party, Vaux-Hall Summer Games...) ou dans lesquels nous sommes présents avec nos équipes d'animations et la complicité de nos partenaires (Made in Asia & YouPlay, BIFFF, Fête de l'Iris...).

Les jeux qui sont animés lors de ces manifestations proviennent directement de certains éditeurs et distributeurs partenaires. Ceux qui nous offrent ces jeux sont mis en avant par des annonces sur les réseaux sociaux ainsi que par leur logo visible sur nos dépliants.

La communication web du BGF s'appuie sur un site internet, un compte Twitter et une page Facebook. Ces outils d'information autant que de partage seront complétés par une newsletter mensuelle. L'actualité et les coulisses du festival seront présentées sur un ton ludique et dynamique. Ne tardez pas à nous envoyer vos logos et visuels pour la promotion de votre stand.

Nous organiserons régulièrement des concours permettant au public de gagner de beaux prix, sur notre page Facebook ou via nos partenaires médias (presse, TV et radio). N'hésitez pas à prendre contact avec notre

responsable communication ([communication@brusselsgamesfestival.be](mailto:communication@brusselsgamesfestival.be)) pour faire vos propositions et attirer un maximum de visiteurs sur votre stand.

Utilisez vos outils de communication (site internet, newsletter, réseaux sociaux) pour promouvoir votre présence au BGF. Nous mettrons en ligne sur notre site des banners que vous pourrez utiliser dans votre communication web. Les visiteurs sont toujours sensibles aux promotions proposées sur les stands et boutiques (comme des remises ou des actions spéciales). Faites-nous connaître vos offres, nous nous ferons un plaisir de les communiquer au public.

Après confirmation de votre inscription, vous recevrez un lien vers un formulaire de présentation de votre stand ainsi que de vos jeux. Ce formulaire sera directement lié à l'application web companion conçue et développée par notre partenaire WannaPlay ! qui reprendra l'intégralité du programme du BGF 2019.

### 3. ORGANISATION DES TOURNOIS

Comme chaque année, le festival organise plusieurs tournois permettant de mettre en avant vos nouveautés ou vos classiques. Nous vous invitons à nous soumettre les jeux pour lesquels vous aimeriez qu'un tournoi soit organisé, et ce pour le **21 juin au plus tard**.

S'il existe un canevas spécifique pour l'organisation de votre/vos tournois, merci de nous le faire parvenir. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'accepter ou non le tournoi proposé et signifiera sa décision par mail.

En cas de sélection de votre tournoi, il vous sera demandé de fournir :

- Les boîtes de jeu démo nécessaires à la tenue du tournoi.
- Les lots offerts aux participants.

L'exposant est libre de déterminer le contenu des dotations pour son tournoi, mais il est tenu de fournir, au minimum, un lot à chacun des 3 finalistes. L'exposant sera spécifiquement remercié lors de la remise des prix.

Les boîtes de jeu démo seront restituées à l'exposant à la fin du festival.

### 4. THÈME DU BGF 2019 : « ECO-RESPONSIBLE & MORE »

Chaque année, depuis 2016, le BGF choisi un thème et met en place des dynamiques de médiation culturelle. Après l'« accessibilité » en 2016, les « diversité » en 2017, le jeu comme outil d'éducation en 2018, le thème de l'édition 2019 portera sur l'écologie et le développement durable.

Par sa dimension sociale et économique, le secteur du jeu a un impact sur son environnement. Les multiples enjeux du développement durable nous invitent à ouvrir une réflexion critique sur le jeu, en tant qu'objet et activité. La production ludique est-elle compatible avec l'écologie ? Comment interroger notre rapport collectif à la consommation et aux loisirs ? Et comment le jeu peut-il encourager les comportements responsables ? Voici quelques-unes des questions qui guideront la prochaine édition du Brussels Games Festival, au travers d'une publication (*BGF Mag*), de nombreuses animations, d'expos, de vidéos...

## 5. PROCÉDURES DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT

1. Vous complétez le formulaire d'inscription.
2. Nous vous informons de la disponibilité des places et vous nous renvoyez une copie du présent règlement signée.
3. En cas de disponibilité, vous recevez une facture et vous effectuez le paiement dans les échéances indiquées.
4. Vous recevrez également un lien vers un formulaire de présentation de votre stand ainsi que de vos jeux.
5. Nous vous confirmons la réception du paiement et par là, la réservation de votre emplacement.

Les paiements s'effectueront en totalité sur le compte :

**IBAN** : BE11 7310 3677 0348 - **BIC** : KREDBEBB

**NOM** : LUDIRIS asbl

**COMMUNICATION** : DENOMINATION COMMERCIALE déclarée dans le formulaire

**Adresse de livraison des jeux avant le 1er août :**

LUDIRIS ASBL

Avenue de Stalingrad, 24

1000 Bruxelles (Belgique)

ORGANISATION/SOCIETE : .....

NOM, Prénom : .....

Fonction: .....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :